CINQUIÈME ANNÉE

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

RÉDACTION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ADMINISTRATION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr. —	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr. —	22 fr.

N° 164 Dimanche 11 Juin 1899 N° 164

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à la Société Générale de Publicité, 7, rue Drouot, Paris (Téléphone 221,88) et dans ses succursales
LILLE, 28, rue Faidherbe
et dans les bureaux de l'Administration du journal

La journée de dimanche

Sommes-nous à la veille d' « une journée,» — c'est-à-dire se produira-t-il, demain, des événements si importants et si graves que l'Histoire retienne la date du 11 juin ?

Sans vouloir vaticiner, nous devons remarquer que tout le monde est d'accord, à droite comme à gauche, pour reconnaître que nous traversons une crise profonde.

Il suffit de parcourir les organes des diverses opinions pour s'en rendre compte.

Si dans le camp républicain modéré, on affecte quelque confiance quant aux destinées de la République, c'est parce qu'on redoute beaucoup plus l'enlisement socialiste qu'une victoire des césariens.

Du côté radical et radical-socialiste, au contraire, on s'associe aux appels de nos amis pour la défense de la République.

Enfin, les réactionnaires qui se sont repris à espérer, jouent merveilleusement la naïveté pour rassurer l'opinion publique sur leurs intentions.

Eux, attenter à la République ! Allons donc ! Est-ce qu'ils n'ont pas fait adhésion à cette République qu'on les accuse de vouloir renverser ?

Mais, pendant que, la bouche emmiellée, ils nous tiennent ce langage, leur main serre fébrilement le poignard qu'ils ont l'intention de plonger dans le dos de la « Gueuse ! »

La journée de dimanche leur en fournira-t-elle l'occasion ?

On nous traitera peut-être de pessimiste, mais nous n'hésitons pas à répéter que dans la période que nous traversons, on doit s'attendre à tout de la part des adversaires de la République.

Et c'est pourquoi nous applaudissons à la campagne énergique menée, depuis une semaine, par toutes les fractions socialistes de Paris pour rallier, en vue de la journée du 11 juin, toutes les forces démocratiques autour du premier magistrat de la République, spécialement visé à cause de ses fonctions et des circonstances de son élection.

On se souvient, en effet, que M. Loubet a été élu par tous les socialistes et les républicains du Congrès, contre M. Mélline, candidat des cléricaux et des réactionnaires.

Sans doute ceux-ci — qui tiennent beaucoup à leur peau — y regarderont à deux fois avant de renouveler le coup raté d'Auteuil.

Mais on est cependant fondé à se demander s'ils ne dépêcheront pas, à leur place, dans la rue, des bandes soudoyées à prix d'or !

Donc, « ça chauffera » très probablement, à Paris, dimanche.

En province, ou l'écho des manifestations d'Auteuil et de celles qui se préparent n'est arrivé qu'affaibli, on est néanmoins prêt, dans les milieux démocratiques, à toutes les éventualités.

J'appui que nous avons publié hier, a été entendu et si la concordance des fêtes de Lille empêche la population de la capitale des Flandres de se livrer à une imposante manifestation anticésarienne sur un point donné de la ville, nous sommes persuadé que toutes les occasions seront bonnes aux diverses associations pour affirmer leur foi républicaine.

Enfin, les nouvelles que nous avons reçues des divers centres industriels nous permettent d'affirmer que, dans notre région, les cœurs battront à l'unisson de ceux des socialistes de Paris.

Nous parlions des Fêtes de Lille...

Le *Nouvelliste-Dépêche*, prenant texte de notre appel d'hier, se lamente à l'idée que « la mobilisation des forces révolutionnaires » peut troubler ces fêtes ! »

Mais notre confrère si prompt à exagérer les intentions de ses adversaires, se garde bien de nous dire ce que l'on a prémédité dans son camp.

Voici ce qu'on nous affirme — et que nous rapportons avec les réserves d'usage :

Dimanche matin, alors que toutes les sociétés ouvrières seront massées, pour la revue, sur le boulevard des Ecoles, des manifestants réactionnaires et catholiques partiront de la place Philippe-Lebon, un œillet blanc à la boutonnière — décidément l'œillet blanc fait prime, avis aux bouquetières ! — et descendront place de la République aux cris de : « A bas Loubet ! Vive l'Armée ! »

Eh bien, si cette information se confirme, si les réactionnaires mettent à exécution le projet qu'on leur prête, si, pour parler comme le *Nouvelliste-Dépêche*, «ils troublent les fêtes de Lille» sous prétexte de procession de réparation, ils trouveront devant eux des républicains qui, à leur cri de « A bas Loubet ! », répondront par celui de « Vive la République ! »

Avant de faire la leçon à vos adversaires, il serait peut-être prudent et sage, ô *Nouvelliste*, de la faire à vos propres amis...

Quoi qu'il advienne, un fait domine la situation où nous sommes : c'est que tous les républicains clairvoyants se sont unis *pour écraser la réaction sous toutes ses formes* ; mais cette union n'implique aucune abdication de principes de la part des fractions républicaines momentanément coalisées.

Le péril écarté, la réaction vaincue, chaque parti se retrouvera autour de son drapeau, avec ses tendances et ses aspirations propres.

Les réactionnaires savent tout cela ; s'ils insinuent qu'à la faveur de leur union accidentelle les socialistes absorberont les radicaux, c'est dans le secret espoir de rompre cette union qui déconcerte leurs machiavéliques combinaisons.

Quant à nous, qui ne sommes pas plus disposés à nous laisser manger par les radicaux que nous ne songeons à manger ceux-ci, nous ne voyons dans l'union intime de tous les républicains, à cette heure, d'autre but que la victoire de la République sur la réaction.

La journée de dimanche en fournira, nous voulons l'espérer, la preuve éclatante, en province comme à Paris.

G. SIAUVE-ÉVAUSY.

LE ZÈLE DE DUPUY par CARDINAL

Comment il voulait terminer l'Affaire.

CHRONIQUE

LE CAPITAINE PERNOD

Il y avait au 425e ligne, en garnison à Moulinaux-les-Bains, un vieux capitaine — sorti du rang — qui, depuis un temps immémorial, faisait partie du régiment, et que l'on appelait le capitaine Pernod.

Ce surnom lui venait, comme on s'en doute de la quantité prodigieuse d'absinthe que le bonhomme absorbait journellement.

Depuis neuf heures du matin lorsqu'il n'était pas de service — jusqu'à minuit, quelquefois même plus tard, assis, toujours seul, devant un guéridon du café du Marché, sur la grande Place, le capitaine Pernod se versait d'innombrables rasades de la liqueur verte.

Il paraissait indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, ne fréquentait personne et lersque quelque officier du régiment, en passant, le saluait, il se contentait de lui rendre son salut et si parfois on lui adressait la parole, le vieux capitaine ne répondait que par monosyllabes, avec une hâte manifeste de terminer l'entretien qui était toujours comprise de son interlocuteur.

A la caserne, ce n'était pas un mauvais officier ; il faisait son devoir, strictement son devoir, était doux et humain avec ses hommes, ne punissant qu'à la dernière extrémité, mais il mettait dans tous les actes de sa fonction une sorte de hâte fébrile, comme s'il était pressé de retourner à sa funeste passion.

Une brute ! direz-vous.

Un ivrogne abject !

Non — le *capitaine Pernod était tout simplement* un malheureux qui buvait — comme tant d'autres — pour oublier.

Autrefois, il avait été un officier modèle plein d'avenir, rempli de rêves ambitieux.

Désertant l'école de droit, il s'était engagé pendant la guerre ; il se conduisit dans l'armée de la Loire de si brillante façon, qu'il fait décoré sur le champ de bataille et conquit en cinq mois les galons de capitaine.

La guerre finie, le métier militaire lui plaisant, il y resta, bien que la commission de revision des grades le remit lieutenant.

Il était alors en garnison à Mantes.

Il fit connaissance dans cette ville — présentée par un camarade — d'une famille dont il devint bientôt le commensal et le familier.

Madame de la Merlière était la femme d'un capitaine de vaisseau, mort quelque temps auparavant de la fièvre jaune aux Antilles.

Elle restait veuve à trente-deux ans, avec une fille, Louise, âgée de sept ans, n'ayant d'autre fortune que sa modeste dot et la retraite de son mari.

Elle eleva néanmoins sa fille — comme si elle avait dû avoir un jour cinquante mille francs de rentes, — en fit une jeune fille accomplie au point de vue mondain, mais qui serait la femme la plus inutile et la plus coûteuse qu'il soit dans un ménage.

Louise — qui, entre parenthèse était jolie à ravir — avec ses grands yeux noirs, son teint mat qui faisait mieux ressortir encore l'éclat de son regard de feu, sa splendide chevelure d'ébène qui la couvrait comme un manteau royal, lorsqu'elle dénouait ses longues tresses, sa bouche aux lèvres rouges et perverses, était faite pour inspirer la passion.

Aussi, bien que lorsque le lieutenant fut reçu dans la maison, elle n'eut que dix-huit ans, elle avait déjà été demandée en mariage Mais toujours elle avait refusé, sans motif, disait sa mère, dans l'attente peut-être d'un parti plus avantageux.

Au bout de huit jours, le jeune officier était amoureux fou de la belle fille.

Un soir, resté seul avec elle dans le petit salon ou, près de la lampe, elle travaillait à un ouvrage de tapisserie, tandis que madame de la Merlière s'était quelques instants retirée dans sa chambre, en proie à une migraine atroce, il osa lui avouer son amour, lui dire qu'il l'adorait, se jeta à ses pieds en la suppliant de l'autoriser à demander sa main.

Que se passa-t-il dans l'âme de Louise, quel mystérieux raisonnement se fit-il en elle ?

Qui pénétrera jamais les tréfonds du cœur de la femme ?

Sans un mot, elle lui prit la main, se leva et le conduisit vers sa mère...

Un mois après, il l'épousait, et, dès lors, commença pour lui une vie toute de joie et de bonheur.

Le capitaine, car il venait d'être promu à ce grade, possédait une certaine fortune qui lui permettait de payer à sa femme toutes les fantaisies qu'elle desirait, et de la placer enfin dans un cadre digne d'elle.

Le malheureux l'adorait et se croyait payé de retour. Il n'avait pas — aveugle par sa passion — deviné que Mlle de la Merlière ne l'avait épousé que par caprice, pour son argent peut-être, mais si peu par amour, qu'un an après leur mariage, elle devenait la maîtresse du capitaine de Gordes, le plus beau garçon du régiment, un bellâtre intatué de sa personne, dont elle se lassa rapidement.

Après celui-là, ce fut un autre, puis un autre encore, si bien que bientôt le malheureux mari devint la risée de la ville et du régiment.

Lui seul — comme toujours — ne savait rien, ne voyait rien, toujours aussi amoureux de Louise qu'au premier jour.

Cependant, le scandale devenait par trop grand ; deux jeunes sous-lieutenants, jaloux l'un de l'autre, se battirent en duel à cause de Louise et le colonel fut obligé d'intervenir.

Faisant appeler le capitaine, le chef du régiment, avec toute la délicatesse et le tact que l'on peut apporter en pareille matière, lui conseilla de permuter..

L'autre ne comprenait pas.

— Permuter ?... Mais pourquoi, mon colonel ?

— Vaut mieux... garnison ne convient plus... trop longtemps au régiment.

Le malheureux ne saisissait pas encore.

Enfin, brutalement, le colonel à bout de patience.

— Votre femme vous trompe ! articula-t-il.

Et comme atterré, le capitaine sentant sa raison l'abandonner se cramponnait à son siège pour ne pas tomber, impitoyablement le colonel reprit :

M'avez-vous compris, maintenant ? Certainement... pas votre faute à vous... mais que diable... situation impossible !

Reprenant alors peu à peu son sang-froid, d'une voix calme... avec une tranquillité effrayante, l'infortuné répondit :

— Oui, mon colonel... j'ai compris... mais le scandale cessera...

Et d'un pas rigide de justicier, il sortit.

Le soir même, à minuit, il gelait à pierre fendre — car on était en janvier — les gardiens de la paix ramassaient sur la voie publique une malheureuse, grelottante de froid sous la chemise qui seule la couvrait et qui, assise sous une porte, sanglotait la tête perdue. C'était la femme du capitaine.

— Je vous ai pris sans rien, lui avait-il dit... je vous rends telle que je vous ai prise et il l'avait jetée à la rue.., telle une fille que l'on chasse.

Il y a quinze ans de cela et, depuis, l'officier d'avenir qu'il était, est devenu le capitaine Pernod. Il boit, boit toujours la liqueur d'opale pour oublier.

Y est-il arrivé ? Je ne sais, car un soir j'ai vu une larme tomber dans son absinthe.

CHAMPIGNOL.

Echos & Nouvelles

On sait que Zola est rentré lundi à son petit hôtel de la rue de Bruxelles.

On a raconté que ce jour-là une femme est venue effeuiller sur le pavé, devant sa porte, une grosse brassée de roses.

Une touchante légende s'est formée à ce sujet.

Une voisine prétend avoir reconnu dans cette femme... **Mme Alfred Dreyfus.**

—o—

Plusieurs journaux italiens prétendent que le comte Tornielli attend que la fin de l'affaire Dreyfus pour quitter son poste d'ambassadeur d'Italie à Paris.

—o—

A la Chambre des députés italienne, M. Casciani a adressé une interpellation bien curieuse au ministre de la guerre.

L'honorable député voulait savoir si le ministre ne croit pas utile d'introduire dans le mode de recrutement quelques nouvelles règles, afin d'interdir aux nevropathes leur au service militaire. La présence de ces individus mal équilibrés, dit-il, est de nature à compromettre la discipline et à mettre en danger la vie des soldats.

L'idée est bonne, mais on devrait user un peu de précaution aussi envers les nevropathes qui sont appelés à commander.

—o—

Un sérum contre la lèpre.

On annonce de New-York que le Dr Dyar vient de faire des expériences très intéressantes sur la cure de la lèpre par le sérum de serpent. Sur 6 cas traités, 2 auraient été complètement guéris, 2 auraient marqué une amélioration. Il aurait empiré.

Le gouvernement américain négocie avec le docteur Dyar en vue d'établir dans l'archipel Hawaï une colonie de lépreux qu'il traiterait par sa méthode.

***

NOUVELLES A LA MAIN

Dans un café du boulevard, cet excellent Marcos a voulu prouver le coup classique à Marseille à ses Paris en réclamant le « journal de la bastide ».

Alors, à une table voisine, un consommateur, s'adressant à un ami, et à très haute voix :

— Dis donc, tu t'appelles tu le dernier mouvement administratif ? Qui donc a été nommé sous-préfet de Marseille ?

—o—

Pourquoi voulez-vous me quitter, Baptiste ?

A cause des remèdes. Il me faut un maître qui ait la même maladie que moi !

NOS DEPÊCHES

(Par service téléphonique spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 juin. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le conseil s'est occupé d'abord de la situation politique générale.

La journée de dimanche

M. Charles Dupuy a ensuite informé le conseil des mesures qu'il a prises, après en avoir conféré avec le préfet de police et le gouverneur militaire de Paris, pour assurer le maintien de l'ordre dans la journée de dimanche prochain.

En outre des forces de police et des troupes de la garde républicaine, on aura recours à des troupes de cavalerie empruntées soit à la garnison de Paris, soit aux garnisons voisines.

L'affichage de l'arrêt de revision

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, a fait savoir que, sur ses instructions, le préfet de Seine-et-Oise avait suspendu pour un mois M. Brincard, maire de Domont, qui avait refusé d'afficher l'arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire Dreyfus.

L'arrêté porte le considérant suivant :

« Considérant que M. Brincard, maire de » Domont, a refusé d'accomplir un acte de sa » fonction, en n'exécutant pas les instructions du gouvernement tendant à faire afficher dans sa commune un arrêt de justice » dont la Chambre des députés a ordonné » l'affichage... »

A ce propos, nous pouvons dire que le texte qui a été affiché est conforme à l'expédition authentique de l'acte qui a été adressée au garde des sceaux par le premier président de la Cour de cassation.

Les réquisitions du procureur général qui précèdent la sentence font partie de l'arrêt, conformément à tous les précédents. Si donc une question était posée à la Chambre à cet égard, comme on l'annonce, le garde des sceaux ne pourrait que se borner à une déclaration en ce sens.

Médailles d'honneur

Le ministre du commerce a fait signer un décret instituant une médaille d'honneur qui pourra être attribuée aux contremaîtres et ouvriers de l'Exposition universelle de 1900 qui seront jugés les plus méritants.

Ces médailles seront distribuées le jour de l'ouverture de l'Exposition.

Voyages ministériels

Le ministre de l'agriculture représentera dimanche prochain le gouvernement au concours régional de Poitiers.

De son côté, le ministre des travaux publics représentera dimanche le gouvernement à l'inauguration du chemin de fer de Longeret à Divonne.

Le ministre de l'agriculture a indiqué les déclarations qu'il a l'intention de faire au Sénat en réponse à l'interpellation de M. Baudens sur la qualification des chevaux de demi-sang.

Affaires coloniales

Le ministre des colonies a fait signer trois décrets portant concessions territoriales au Congo français à MM. Jobet, Montmaye et à la Compagnie française du Congo et des colonies françaises.

Le ministre des colonies a ensuite entretenu le conseil de deux projets de loi : le premier relatif à un emprunt de 80 millions que la colonie de Madagascar demande l'autorisation de contracter pour l'exécution du chemin de fer de Tananarive à la côte est et de divers autres travaux publics ; le second ayant pour objet d'autoriser la colonie de Madagascar à émettre les 9,000 dernières obligations de l'emprunt de 187.

L'examen de ces projets sera continué dans un prochain conseil.

LES CONSEILS DE GUERRE

Sur la demande de notre ami Viviani, la Chambre a voté jeudi, en première délibération, la proposition de loi adoptée par le Sénat et étendant à la procédure devant les conseils de guerre certaines dispositions de la loi du 8 décembre 1897, notamment celle qui assure à l'accusé, au cours de l'instruction, l'assistance de son avocat.

Dans cinq jours, la Chambre pourra adopter cette même proposition en deuxième délibération, et la réforme sera définitivement acquise. Nous pensons qu'elle ne voudra pas la retarder davantage.

Le *soin qu'elle a pris de voter tel quel le* texte du Sénat, malgré les amendements qui étaient présentés, est une preuve certaine de son desir de ne pas maintenir plus longtemps, auprès de la justice militaire, après les avoir abolies devant la justice civile, des *procedures secrètes qui constituent une sorte* de survivance de la « question ordinaire et extraordinaire» de l'ancienne instruction.

L'assistance de l'avocat rendra désormais impossible des actes odieux, des procédés de tortionnaire moral comme ceux dont usa du Paty de Clam dans la phase préliminaire du procès Dreyfus.

Elle sera par conséquent une garantie nouvelle contre le retour de faits lamentables, et aussi contre les crimes judiciaires abominables dont l'affaire du malheureux de l'île du *Diable demeurera le prototype.*

Ravary a dit que la justice militaire n'a rien de commun avec la justice civile : elle aura cela désormais. Et si imparfaite que soit cette dernière, ce que nous avons appris depuis deux ans démontre que les conseils de guerre ont tout à gagner à ressembler davantage aux tribunaux ordinaires.

L'ARMÉE ET LES NATIONALISTES

En écartant l'interpellation relative au cas de M. Lasies et en exprimant le regret que le règlement ne lui permet pas « de demander un ajournement plus éloigné encore », M. Krantz a déclaré, jeudi, à la tribune, qu'il prenait ainsi « la défense de notre armée *contre ses pires ennemis.* »

Les pires ennemis de l'armée, ce sont donc MM. les nationalistes.

Nous le savions.

Mais il était bon que ce fut le chef de l'armée qui le proclamât du haut de la tribune parlementaire.

Il est vrai que la droite ricane quand M. Krantz prend ce titre.

Un ministre « civil », s'écrie le *Nouvelliste*, avec un grand point d'ironie.

Les cléricaux et les nationalistes ont-ils donc oublié que leur chef Cavaignac était aussi un vulgaire pékin ?

Il est vrai que de son temps, le véritable ministre de la guerre était le général Roget, dont Cavaignac n'était que le pantin obéissant au mouvement des ficelles tirées par les jésuites et les césariens.

UN EXEMPLE A SUIVRE

La déclaration des Droits de l'homme

Le Havre, 9 juin. — Dans sa dernière séance le Conseil municipal du Havre, a décidé à l'unanimité, que le texte de la déclaration des Droits de l'Homme serait affiché dans toutes les classes des écoles des deux sexes.

Nous applaudissons à cette excellente mesure républicaine et nous espérons que l'exemple donné par le conseil municipal du Havre sera suivi par toutes nos assemblées municipales non infodées à l'esprit clérical.

FEUILLETON DU 11 JUIN 1899 9

LA BELLE SARAH

PAR PIERRE ARNOUS

VIII

Un lâche et deux braves gens

La « canaille distinguée », pendant ce temps, préparait sa vengeance, et elle la savourait par anticipation.

Georges n'avait pas revu sa femme depuis la scène qu'ils avaient eue.

Jeanne vivait en recluse : elle prenait ses repas dans sa chambre.

Elle adressait à peine quelques mots à sa femme de chambre, et elle lui opposait toujours le même refus quand celle-ci venait de la part de Georges lui demander si elle consentirait à le recevoir.

La colère était chaque jour plus grande au cœur de Georges de Vauthiers.

Ce dédain de sa femme l'exaspérait. Aussi, dès que Mingret l'eût quitté, eut-il un rire diabolique,

— Nous allons bien voir qui rira le dernier.

Il prit une plume et traça rapidement quelques mots sur une feuille de papier à lettre. Il scella l'enveloppe, la mit dans sa poche et sortit.

Il jeta la missive dans la première boîte aux lettres qu'il rencontra sur son passage.

Il accomplit son acte immonde sans une hésitation, sans un tressaillement.

La lettre disparue dans l'ouverture de la boîte, il s'éloigna du pas tranquille d'un homme qui vient de donner un rendez-vous sans importance.

Il venait pourtant d'en appeler à la justice militaire de la prétendue trahison de sa femme.

Les inquiétudes du bon docteur n'étaient que trop justifiées.

Après son départ, pourtant, la maison Rudidages avait repris sa tranquillité accoutumée. La «Mère aux Chats» s'occupait de sa petite famille.

Le blessé sommeillait, et Rigaud, silencieux, fumait sa pipe à la fenêtre.

— M. Mingret n'avait pas l'air rassuré tout à l'heure, lui dit sa femme. Est-ce qu'il y a quelque chose à craindre ?

— Rien du tout ! répondit placidement Rigaud: On serait déjà venu, si l'on avait dû venir.

— Hum ! fit la vieille.

Puis, s'adressant à son matou préféré :

— Quand tu auras fini de jouer avec mes jupes, Bismarck !

Au bout d'un moment, on l'entendit qui disait encore à son chat :

—Voilà votre pâtée, gros gourmand !

Puis, elle appela Rigaud :

— Et voilà la potion !... Veux-tu la porter toi-même au malade ?

— Je veux bien.

— Surtout ne le fais pas trop causer.

— On te le promet, la bourgeoise !

Promesse vite oubliée.

En bas, dans la cave transformée en chambre à éoucher, le vieux Rigaud n'y pouvait plus tenir et il questionnait le blessé quand le blessé ne le questionnait pas.

Ce jour-là, d'ailleurs, Raymond avait une grosse confidence à lui faire.

Dès qu'il eut avalé sa potion, elle lui vint naturellement aux lèvres :

— Mon ami, lui dit-il, je voudrais vous demander un grand service. Je voudrais que vous avertissiez ma mère que je ne cours plus aucun danger.

— On la préviendra ! répondit Rigaud. Mais, auparavant, je voudrais savoir si cette démarche ne peut pas vous compromettre.

— Je vous l'affirme.

— Suffit ! suffit ! On dit toujours ça quand on est un brave garçon et qu'on meurt d'envie d'embrasser sa « vieille »... Mais, moi, je suis plus prudent que vous. Je ne ferai rien sans avoir consulté M. Mingret.

— Alors, vous ne voulez pas écaire à ma mère ?

— Ça, jamais de la vie, par exemple !... Une lettre, par le temps qui court, ça peut être compromettant. On a sa jugeotte sans en avoir l'air, vous savez !

— Alors, comment faire ? dit Raymond, désolé.

— Oh ! la chose est simple. J'ai confiance en moi, si je me méfie des indiscrétions possibles d'un petit papier. J'irai bien moi-même la chercher, la digne femme, si le docteur m'y autorise, et à l'autre bout de Paris, s'il le faut !.. Mais, je vous le répète, je ne veut pas bouger sans avoir vu M. Mingret... Vous patienterez bien encore quelques heures, pas vrai, mon petit ?

— Mais c'est pour elle, pour elle seule, répondit Raymond d'une voix entrecoupée de sanglots. Qui sait si elle ne me cherche pas à l'heure qu'il est parmi les morts, dans la rue ? Qui sait si la douleur ne l'a pas tuée ?... Et puis, qui sait si elle-même ne pourrait pas commettre *une imprudence en allant me réclamer* à l'autorité militaire ?... Vous comprenez cela, mon ami ! Il faut que je la voie ! Je veux la voir !...

— Dès l'instant que vous le prenez sur ce ton, dit Rigaud très contrarié, bonsoir ! Vous savez que le médecin vous a bien recommandé de ne pas vous donner la fièvre en vous animant comme vous le faites, et je ne veux pas qu'il m'accuse de vous avoir assassiné... Je lui parlerai de votre affaire dès qu'il viendra...

— Mon ami... supplia Raymond.

Mais Rigaud ne l'écoutait plus. Il ferma soigneusement la porte derrière lui et laissa le blessé se calmer dans la solitude.

Il ne redescendit auprès de lui que beaucoup plus tard, à l'heure du crépuscule pour voir s'il n'avait besoin de rien.

Et le brave homme était tout fier et tout joyeux, parce que dans l'intervalle il avait fait la démarche que son hôte lui avait demandé d'accomplir.

Raymond n'avait pas fermé les yeux depuis le matin.

Quand il l'entendit marcher près de lui, il demanda :

— Est-ce vous, Rigaud ?

— C'est moi.

Les deux hommes étaient, en effet, dans l'obscurité. On n'allumait jamais de lampe dans la cave. Il fallait être circonspect jusqu'au bout.

Il eut un moment de silence, puis le blessé reprit :

— Et le docteur n'est pas venu ?

— Bon répondit Rigaud, vous n'avez pas cessé de songer à cela, et cette nuit vous aurez la fièvre... Voyons, il faut montrer plus de courage... On n'est pas des enfants, que diable.

— Hélas ! soupira Raymond. J'ai tant peur de ne pas la revoir !... Ce pressentiment ne me quitte pas, et cela me tue !

— Des idées ! riposta Rigaud qui s'apprêtait à confirmer à Raymond que sa mère était avertie, qu'il la verrait bientôt.

Mais au même instant, un cri, un appel affolé se fit entendre.

Cet appel partait de l'intérieur de la maison.

Rigaud, plein d'une crainte horrible, dressa l'oreille.

Cette fois, il n'entendit que son nom plusieurs fois répété :

— Rigaud !... Rigaud !...

C'était sa femme qui l'appelait.

— C'est un de ses chats qui a une colique, pour sûr ! fit le vieux, qui trouvait la force de plaisanter pour rassurer le blessé. Je vais voir... Je reviens dans une petite seconde.

Et, d'un pas rapide, il gagna son logement.

Il était plein de soldats.

— Approchez, vous, dit le chef du détachement, et tâchez de répondre nettement aux questions que je vais vous poser.... Vous cachez ici un insurgé, nous en avons les preuves.

— Il n'y a pas d'insurgé dans maison ! dit aussitôt Rigaud sans laisser le moindre trouble.

— S'y trouve-t-il, oui ou non, un individu du nom de Raymond Langeval ?

Ici, Rigaud se mordit les lèvres jusqu'au sang.

Il regarda sa femme dans les yeux, comme pour y chercher l'approbation anticipée de ce qu'il allait dire.

La courageuse femme semblait maintenant rassurée.

La brusque irruption des soldats l'avait surprise au point de lui arracher ce cri d'angoisse, cet appel désespéré que Rigaud avait entendu, et qui contenait presque un aveu. Mais elle s'était vite rendu compte qu'il fallait, en cette circonstance suprême, payer d'audace et chercher à sauver Raymond coûte que coûte.

Aussi, comprit-elle le regard de son mari, et les yeux de la pauvre vieille jetèrent à celui-ci l'approbation qu'il sollicitait.

Alors, enhardi, prêt à tout, Rigaud répondit, obstiné et froid :

— Je ne connais pas l'individu dont vous parlez.

— Prenez garde ! continua le chef du détachement d'une voix lente. Nous avons mission de perquisitionner chez vous. Si vous ne livrez point cet homme de votre propre mouvement, vous nous forcerez à vous arrêter avec lui... Réfléchissez...

Vous avez l'air d'un bon citoyen, et je vous promets que vous ne serez pas inquiété si vous réparez, en nous disant où vous cachez le coupable, une erreur imputable à votre seule sensibilité...

La voix du soldat était douce et ferme. On sentait qu'il accomplissait sans haine une mission que sans doute, au fond de cœur, il jugeait pénible entre toutes.

Rigaud fut sur le point de se jeter à ses pieds et d'implorer la grâce de Raymond.

Sa femme, elle, ne fléchissait pas. Livrer le blessé, c'était du même coup se soustraire à toute représaille. Mais qui savait ?... qui savait si les les soldats ne passeraient pas près de la cave sans soupçonner que c'était là la retraite du vaincu !

— Monsieur l'officier, prononça Rigaud d'une voix lente, j'ai dit ce que j'avais à dire... Je n'ai rien à ajouter.

— Fouillez ! ordonna l'officier aux soldats.

Ceux-ci accomplirent mollement leur besogne. Il était visible que le rôle qu'on leur faisait jouer leur répugnait comme à beaucoup de leurs camarades.